

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 4
Janvier-Février-Mars 2002



Le mot du Maire

Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers. Bonne année à nos enfants qui nous suivent et qui sont l'avenir de notre commune et de notre pays. Que 2002 soit pour eux une année d'efforts récompensés d'épreuves réussies, de progression constante. Pour préparer au mieux cet avenir si précieux, notre commune aussi avancera en 2002 et se dotera encore des moyens, des équipements nécessaires prévus dans le programme sur lequel nous avons été élus en 2001. Pour commen-

cer cette nouvelle année, le Conseil Municipal de Riez invite le samedi 12 janvier 2002 tous les Riézoises et les Riézois à l'inauguration du parking, de la salle multi-activités et à la cérémonie des vœux. Rendez-vous à 11 heures à la Salle Multi-activités située Quartier La Rouguière.

*Compte-rendu sommaire
de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du vendredi 9 novembre 2001*

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : Mme CONTI-CADENEL et MM BASTIDE et FAUCON, qui donnent respectivement pouvoir à Mme ANSELMO, M. BONDIL et Mme RIGGI.

Madame Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

131.01 : Décision modificative n° 1 - Budget général

Cette décision s'équilibre à 24 100 F en section de fonctionnement et 2 200 F en section d'investissement.

132.01 : Décision modificative n° 1 - Eau et Assainissement

Cette décision s'équilibre à 9 500 F en section d'investissement.

133.01 : Décision modificative n° 1 - Ordures ménagères

Cette décision s'équilibre à 20 000 F en section de fonctionnement.

134.01 : Vente de Carterpillar

Après publicité, cette vente est faite à M. RAPHEL Thierry, gérant de la SARL RAPHEL de Moustiers-Sainte-Marie pour la somme globale et forfaitaire de 26 610,00 F.

135.01 : Prime de service

Une prime de service au taux de 17 % est attribuée à la Directrice de la crèche municipale à compter du 1^{er} janvier 2001.

136.01 : Annulation de titre

Une annulation de titre de 353,47 F est consentie aux époux BAALI pour l'annulation de la procédure contentieuse.

137.01 : Annulation de titres

Une annulation de titre est respectivement consentie à M. GARRIDO et à CASINO concernant la redevance des ordures ménagères de 1992 à 2000 et un titre correspondant à leur catégorie sera émis.

138.01 : Admissions en non-valeur

Diverses admissions en non-valeur sont acceptées concernant le budget général et celui des ordures ménagères.

139.01 : Emprunt Travaux de voirie

Un emprunt de 500 000 F sur 15 ans, au taux annuel fixe de 4,22 %, est réalisé auprès de DEXIA Crédit local de France pour travaux de voirie.

140.01 : Subventions

Une subvention de 200 F est accordée à l'association de Karaté, à la Sauce et au Mini Ranch.

141.01 : ACQUISITIONS DE TERRAIN

Les parcelles cadastrées section F n° 1240, 1406 et 1536, lieudit Cournion sont acquises pour la somme forfaitaire de 150 000 F.

142.01 : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

Le conseil fixe la redevance à 3,25 €/m²/mois (21,32 F) à compter du 1^{er} janvier 2002.

143.01 : TARIFS POUR LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Le Conseil fixe la caution à 450 € et le forfait de nettoyage (facultatif) à 100 € lors de la réservation de la salle multi-activités.

144.01 : RÈGLEMENT ET CONVENTION TYPE SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Le Conseil Municipal adopte la convention de location type et le règlement intérieur relatifs à l'utilisation de la salle multi-activités.

145.01 : COTISATION FROTSI

Une cotisation de 110 F est versée à la FROTSI pour l'année 2001 dans le cadre du tourisme.

146.01 : CONVENTION ADAMR - CINÉMA DE PAYS

Une convention est acceptée pour la mise à disposition de la salle multi-activités.

147.01 : PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLU

Pour effectuer la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme, le Conseil Municipal charge le bureau d'Études Espace harmonie *Plein Sud* de cette réalisation.

148.01 : CONVENTION AVEC LA POSTE

Pour la réalisation d'enveloppes personnalisées, une convention est passée avec la Poste.

149.01 : AVENANTS AUX CONVENTIONS REPAS

Un avenant passé avec l'hôpital local fixe le coût des repas à 22 F à compter du 1^{er} octobre 2001 (3,40 € au 1^{er} janvier 2002).

150.01 : CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LE CEG

Une convention est passée avec le collège pour l'Entente de Basket, la Gymnastique Volontaire et le Club de volley.

151.01 : DÉSIGNATION D'ENTREPRISE

Pour l'aménagement du boulo-drome, l'entreprise EUROVIA Méditerranée a été retenue pour un montant de 111 293,78 F TTC.

152.01 : DÉSIGNATION D'ENTREPRISE

Pour la fourniture et la pose d'un déboureur séparateur d'hydrocarbures, l'EURL CMTP a été retenue pour un montant de 141 391,12 F TTC.

153.01 : RESTAURATION TOILE DE FAUDRAN

Une subvention est demandée à l'État et au Conseil Général pour la restauration complémentaire de la toile de Faudran et pour un coût total de 8 500 F.

Résumé affiché le 13 novembre 2001 à la Mairie

Compte-rendu sommaire
de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du vendredi 14 décembre 2001

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : MM BIANCHI et BLIEK qui donnent respectivement pouvoir à MM ZORZAN et DELECOLLE.

Madame Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

154.01 : AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Conseil en fixe les règles sur un temps annuel basé sur 1 600 heures.

155.01 : INDEMNITÉ DE CONSEIL ET DE CONFECTION DES BUDGETS AU PERCEPTEUR

Il est attribué à compter du 1^{er} Novembre 2001 une indemnité de conseil et de confection des budgets au taux de 100 % à M. Pierre STAMBOULIAN.

156.01 : VENTE DU TRACTO-PELLE AVEC ÉPAREUSE À L'AMIABLE

Vente du tracto-pelle en l'état pour la somme globale et forfaitaire de 35 000,00 F à la Commune de Saint-Martin-de-Brômes.

157.01 : ADMISSION EN NON-VALEUR

Il est décidé l'admission en non-valeur d'un titre d'un montant de 3 000,00 F.

158.01 : MODIFICATIONS DE POSTE - CRÈCHE HALTE-GARDERIE

Complète la délibération du 24 janvier 1997 en étendant le poste de Directeur (trice) au cadre d'emploi d'éducateurs jeunes enfants.

159.01 : ÉTUDE DE ZPPAUP - CHOIX DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE L'ÉTUDE

Il est retenu l'équipe CADART MIGNON, Agence Paysage représentée par son mandataire M. Olivier CADART.

160.01 : MAINTENANCE PROGICIEL ÉTAT-CIVIL

Il est accepté le contrat de la Société LOGITUD pour un coût initial annuel et forfaitaire de 228,00 €.

161.01 : ADHÉSION À MISSION LOCALE

Une subvention de 1 036,04 € pour l'année 2002 est accordée.

162.01 : ADHÉSION À L'ASSOCIATION POUR LE FLEURISSEMENT

Une cotisation de 91,47 € est versée.

163.01 : DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU SIVOM DU BAS-VERDON

Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence *Étude et concertation préalable à toutes nouvelles formes de coopération intercommunale*.

164.01 : SITUATION DE L'HÔTEL DE MAZAN

Le Conseil Municipal accepte le principe de transfert de propriété de l'Hôtel de Mazan de l'État à la Commune dès l'achèvement de travaux de rénovation, en vue d'installer le Musée Lapidaire. Il décide de créer un poste d'Attaché de Conservation et demande au Conseil Général d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage des travaux.

165.01 : CONSOLIDATION REMPART

Le Conseil Municipal accepte la proposition de travaux et sollicite une subvention auprès du Ministère de la Culture et du Conseil Général.

166.01 : ACHAT DE TERRAINS

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition des parcelles section C sous les numéros 83 et 872 pour une contenance globale de 29 192 m² en vue d'aménager un lotissement communal.

167.01 : ACHAT DE TERRAINS

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de la parcelle section D sous le numéro 730 pour une contenance de 650 m² dans le but d'améliorer la circulation.

168.01 : CONVENTION AVEC LES FRANCAS

Renouvellement de la convention pour l'année 2002.

169.01 : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION PORTE-ACCUEIL

Le Conseil Municipal accepte la convention afin de mettre en place un service de collecte sélective des vieux vêtements sur la Commune.

170.01 : OUVERTURE DES SALONS DE COIFFURE

Avis favorable à l'ouverture des salons de coiffure les dimanches 23 et 30 décembre 2001.

171.01 : FONDS DE CAISSE

Institution d'un fonds de caisse pour les régies communales.

172.01 : LOCATION APPARTEMENT

Le Conseil Municipal décide de louer l'appartement sis au lotissement *Les Ménestrels*.

173.01 : CRÉATION DE COMITÉS CONSULTATIFS

Il est créé deux comités consultatifs : Sports et Loisirs ainsi que Culture et Tourisme.

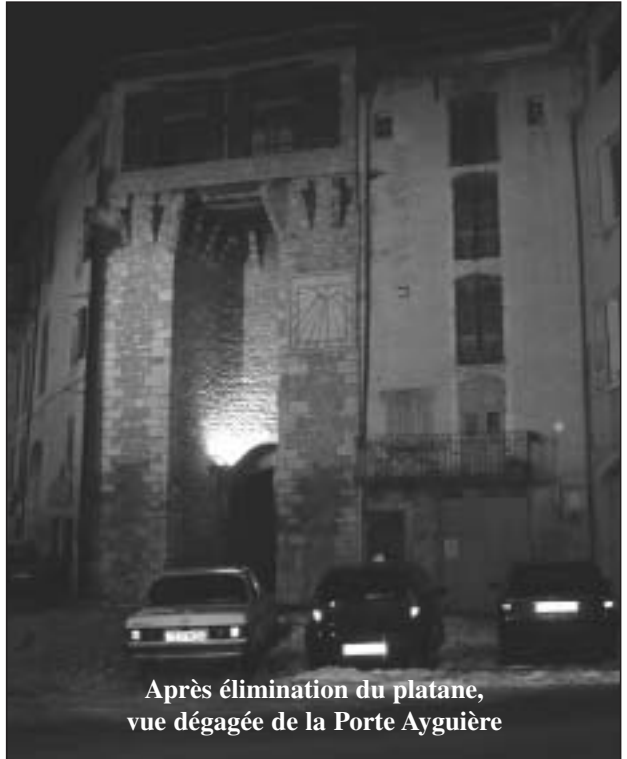
Résumé affiché le 10 novembre 2001 à la Mairie

Vingt centimètres de neige ont perturbé la vie des Riézois durant le mois de décembre. Malgré la bonne volonté et la mobilisation du personnel communal, de nombreux désagréments n'ont pu être évités.

- ❖ *En 2002, la municipalité organise un concours des maisons et commerces fleuris. Plus d'infos dans le prochain numéro du Riézois.*
- ❖ **Bibliothèque municipale ouverte les lundi de 17 h à 18 30, mercredi de 10 h à 11 h 30 et jeudi 16 h 30 à 18 h.**

Activités en cours - Travaux en préparation

- Enfin, la flaque de l'hôpital est éliminée. Les travaux ont eu lieu courant décembre 2001. Cette nuisance tant pour les automobilistes que pour les piétons appartient au passé.
- Deux platanes malades et en fin de vie situés l'un Place de la Bascule (face l'Hôtel des Alpes) et l'autre Place de la Colonne ont été coupés. Leur tronc creux était source de risques importants en cas de grand vent. Cette opération a nécessité l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France car nos platanes sont classés.
- La municipalité a fait élaguer le Chemin de la Rougrière. Le passage est maintenant aisé à la satisfaction de l'ensemble des riverains.
- Les commissions extra-municipales plus exactement appelées *Comités consultatifs* (Sports et loisirs; Culture et tourisme) vont se mettre en place. Elles seront composées de 9 représentants: 7 administrés nommés par le Conseil Municipal et 2 conseillers municipaux. **Les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire à la Mairie.**
- La réfection du boulodrome est terminée. Son nouvel agencement permettra de jouer à *la longue* et d'organiser des concours. Le poteau d'éclairage sera mis en place dans les plus brefs délais. Vivement le retour de la belle saison pour voir à nouveau s'animer ce pôle ludique.



Après élimination du platane, vue dégagée de la Porte Ayguière

- Si vous empruntez le Chemin du Colostre ou si vos loisirs vous conduisent vers le boulodrome, vous avez pu constater qu'un trou important a été creusé. Il s'agit de la mise en place du débourbeur encore appelé séparateur d'hydrocarbures. Sa fonction est d'éliminer les traces d'hydrocarbures laissées par les voitures en stationnement sur le parking du Pré de Foire : une mesure obligatoire dans le cadre de la protection de notre environnement.
- Pour la rentrée scolaire de janvier, nos jeunes écoliers de la maternelle bénéficieront de la cantine aménagée.
- Après enquête avec les parents d'élèves, de nouveaux horaires ont été proposés pour l'école maternelle : 8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 15. Ces horaires seront appliqués après avis favorable de l'inspecteur d'académie.
- Le conteneur à linge va être remis en place vraisemblablement près des toilettes de la Place du Monument en espérant que les débordements constatés lors des utilisations précédentes ne se renouvellent pas.

Informations diverses

- Remerciements aux employés municipaux : pour la Toussaint jour où tout un chacun a à cœur de retrouver son passé nous avons pu apprécier le parfait état d'entretien de notre cimetière.
- Notre bulletin municipal de liaison, Le Riézois, que vous attendez tous, est maintenant tiré à plus de 1 000 exemplaires. Il nous coûte 0,40 € par numéro et la distribution par la Poste de 800 d'entre eux nous revient à 56 €. Les exemplaires restant sont déposés au secrétariat de la Mairie, au Bureau de Tourisme et à la Maison de la Presse.

Vous devez savoir que, pour obtenir ce coût, Le Riézois est distribué en tant que publicité au même titre que les annonces des grands magasins régionaux. Pour mieux faire, il faut passer à une distribution nominative du type des abonnements de journaux. Nous n'en avons pas les moyens.

En conséquence, les personnes qui demandent à ne pas avoir de publicité dans leur boîte aux lettres n'y trouveront pas non plus notre bulletin.

À cette occasion, un merci à nos postiers qui attendent un jour sans pub pour glisser Le Riézois dans nos boîtes et éviter ainsi de le *noyer dans le paquet*. Mais la Poste n'est pas seule à nous distribuer des pubs. Attention donc à ne pas mettre Le Riézois directement à la poubelle.

Informations sportives

► Tir

Des lauriers pour les participants riézois au Championnat départemental de tir :

- Suzanne Lo Schiavo est arrivée 3^e dans le groupe Pistolet Dames 2.
- Jean-Claude Metzger, Jean Reymond et Robert Hermitte ont été les premiers nominés dans le groupe Senior 3.

► Basket

Entente de basket Senior Filles : sur 7 matchs, 5 gagnés, 2 perdus.

► Tennis

La saison 2001 s'est terminée le 31 septembre 2001 ; le tennis club comptait 59 licenciés (4 de plus que l'année dernière) auxquels on peut rajouter des joueurs et joueuses résidents secondaires ainsi que quelques vacanciers qui ont pu s'adonner à leur sport favori sur les courts de Valvachères. Je remercie au passage Nadine et Francis qui nous ont permis par la vente des cartes (horaires, hebdomadaires et mensuelles) d'animer les courts et de réaliser un petit bénéfice supplémentaire. Bien entendu, je n'oublierai pas Marco et Nathalie chez qui on peut toute l'année acheter les cartes couples, individuelles et jeunes.

Pour la compétition, le club avait engagé dans divers championnats organisés par la Ligue et le Comité :

- 1 équipe Vétérans qui finit 4^e sur 5,
- 1 équipe Dames Côtes Lavandes : 5^e sur 6,
- 1 équipe Hommes pré-régionale : 6^e sur 6,
- 1 équipe départementale : 6^e sur 6.

Cette année, l'école de tennis compte 33 enfants répartis en 6 groupes le samedi après-midi de 13 h à 17 h. Les cours sont dispensés par Nadège Riggi, moniteur brevet d'état, épaulée par Jean-Michel Weil, actuellement en formation pour être initiateur fédéral 1^{er} degré.

Encore deux petits mots sur l'école de tennis pour signaler que le club avait engagé six enfants au championnat départemental individuel :

- chez les 9/10 ans garçons : Ayrton Schmidhauser, champion départemental,
- chez les 9/10 ans filles : Tabatha Schmidhauser, vice-championne départementale,
- chez les 11/12 ans filles : Marie Barboni, éliminée au 1^{er} tour,
- chez les 13/14 ans garçons : Nicolas Mathieu, éliminé au 1^{er} tour.

Dans le même tableau, notons la belle performance de Sylvain Zorzan qui passe deux tours.

- chez les 15/16 ans : Paul Cubaynes, éliminé au 2^e tour.

Le tournoi annuel s'est déroulé du 19 mai au 3 juin, toujours dans le circuit La

Provence. Une cinquantaine de joueurs et 5 joueuses (riézoises de l'équipe Côte Lavandes) se sont disputé divers titres.

Dans le tableau 4^e série Messieurs, la victoire est revenue à Alain Vial de Ventabren, le finaliste étant Thibault Duponchelle du TC Gap.

La consolante épreuve réservée aux perdants des deux premiers tours des 4^e séries est généralement une compétition réservée aux Riézois. Cette année, le résultat a été inversé par rapport à l'édition précédente. En effet, Stéphane Avalle (habitué à se retrouver dans le dernier carré de cette compétition) s'est imposé face à Hervé Abbès après une lutte acharnée en trois sets.

Enfin dans le grand tableau 3^e et 2^e séries, où le niveau de jeu technique et tactique était de grande qualité, nous avons assisté malgré un vent violent à des parties exceptionnelles. C'est finalement Romain Goujon qui l'a emporté face à Laurent Torres, tous deux de Sainte-Tulle.

Chez les dames, cinq joueuses Riézoises des Côtes Lavandes se sont affrontées dans un tournoi par poules. La gagnante est encore une fois Giuliana Cattaneo, Gaëlle Dulpat se classe 2^e, les trois autres joueuses terminent à égalité.

Le tableau 3^e et 2^e séries a encore été annulé pour la deuxième année, une seule joueuse était inscrite.

Le tournoi 2002 se disputera du 27 avril au 12 mai. Il sera ouvert aux joueuses et joueurs classés en 2^e série jusqu'à 0.

Pour terminer ce chapitre tournoi, je féliciterai les joueurs de Sainte-Tulle qui, avec un grand nombre de participants, ont animé encore une fois notre tournoi. Également un grand merci à nos sponsors : Crédit Agricole, Mandati Matériaux, Audan Sports, Groupama, Faïences Dellerie, Intermarché, Camping Rose de Provence.

Dans le cadre des activités 2001, le Tennis Club a organisé un super loto le samedi 3 novembre dans la salle polyvalente de Roumoules mise gracieusement à disposition par l'ensemble du Conseil Municipal que je remercie à cette occasion encore une fois.

De nombreux lots avaient attiré la convoitise d'un grand nombre de joueurs, notamment des faïences de Moustiers, signées Stéphane Dellerie, que je remercie au nom du club et aussi un combiné télé/magnéto et une chaîne hifi comme super lots.

Merci à l'ensemble du bureau qui sait mettre la main à la pâte lorsqu'il est sollicité pour la réalisation et la réussite d'une animation.

Merci aussi à M. le Maire qui a pu mettre les employés municipaux au service du club pour l'entretien et le nettoyage des abords des courts.

Cartes pour l'année 2002

Le bureau propose de profiter du passage à l'euro pour effectuer un réajustement du prix des cartes : couple : 92 €, individuelle 50 €, jeunes 33 €. Pour

faciliter la comptabilité, les cartes seront en vente à partir du 1^{er} janvier en euros uniquement et rendues obligatoires à compter du 15 janvier.

Pour terminer ce compte rendu, je souhaite à toutes et à tous une bonne année tennistique 2002, en espérant se retrouver l'année prochaine dans notre nouveau local technique et pouvoir ainsi animer les divers championnats et le tournoi 2002 dans des conditions que je qualifierai d'honorables.

Merci à tous.

Patrick Riggi, Président du Tennis Club

Informations sur la ligne électrique Boutre-Carros

Nous avons été invités le 15 novembre pour la première fois à une réunion de concertation concernant la ligne 400 kV Boutre-Carros. Cette ligne est destinée à renforcer le potentiel de la région niçoise et à vendre notre surproduction électrique à l'Italie.

Cette réunion, présidée par le Préfet des Alpes de Haute-Provence a eu lieu à Roumoules en présence des élus des communes d'Esparron, Saint-Martin, Allemange, Riez, Montagnac-Montpezat, Saint-Laurent, Sainte-Croix et Roumoules et des collectivités locales (PNRV, Écologistes...) face au RTE (branche d'EDF) chargée du tracé et de l'installation des lignes.

Cette ligne doit aller du nord de Gréoux à l'ancienne école de Chaudon par un tracé non encore déterminé et pour lequel les discussions sont en cours. Toutes les communes citées sont concernées par la présence de cette ligne, même si, pour certaines, aucun pylône ne sera implanté sur leur territoire.

Il est donc important que le tracé se fasse en concertation avec toutes les parties concernées afin de préserver notre plateau.

Vos représentants demandent donc que :

- le tracé évite les agglomérations et lieux isolés habités,
- la ligne soit au mieux dissimulée dans les vallons,
- elle ne longe pas le lac et la route de Quinson trop près (passage touristique),
 - le transformateur important prévu ne soit pas visible des axes de circulation,
 - les lignes actuelles de 220 à 115 kV soient déposées ou passées en souterrain,
 - l'alimentation électrique soit renforcée et sécurisée pour les usagers du plateau.

Une prochaine réunion aura lieu en janvier à Riez, avec la présence de M. le Préfet, et nous souhaitons que toutes les collectivités participantes s'unissent dans un même but pour le bien de tous.

Gérard Pierrot, Conseiller Municipal

Préparer l'avenir

L'avenir de Riez, c'est l'affaire de tous. La création, lors du conseil municipal du 14 décembre 2001, du comité consultatif *Culture et tourisme* permettra à tous ceux qui ont envie de réfléchir sur les projets de développement de notre cité de se retrouver. Ce sera le lieu idéal pour évoquer le *schéma directeur sur le patrimoine* que Michel Heymès, Président des *Amis du Vieux Riez*, avait appelé de ses vœux.

Le Plan Patrimoine Antique qui regroupe les financements de l'État consacrés au patrimoine antique sur toute la France fera le 17 janvier 2002 un tour d'horizon sur l'ensemble de la région. En ce qui concerne plus particulièrement Riez, l'architecte en chef des monuments historiques lancera, dans le début de l'année 2002, une étude, financée entièrement par l'État, sur les travaux à réaliser pour mettre en valeur le groupe cathédral, comprenant le baptistère et la cathédrale paléochrétienne. C'est le préalable au lancement des travaux qui bénéficient d'un taux de subvention exceptionnel de l'État.

L'exposition du musée de Salagon consacrée au gypse, en accord avec le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et l'État, autrement dit la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC), sera transportée en partie à Riez. Cette exposition donnera un avant-goût du futur musée de l'Hôtel de Mazan. Ce sera aussi l'occasion d'un rapatriement à Riez de la cheminée en gypse dite de *la Madeleine*, nommée ainsi en raison du décor représentant Marie-Madeleine à la Sainte-Baume.

Le circuit des fontaines, financé par le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV), qui va sillonner la ville en indiquant les principales fontaines ou sources sera inauguré au début février 2002 en même temps que les tables d'orientation, en présence du Président du PNRV, M. André Gaymard. C'est l'un des éléments constitutifs des richesses de Riez qui se met en place. L'ossature de ce dispositif complet comprendra à terme le futur Musée du gypse et du lapidaire à l'Hôtel de Mazan qui retracera l'histoire de Riez par ses réussites artistiques, le circuit du gypse de Saint-Jurs à



Riez au travers de la vieille ville et la rénovation du patrimoine antique grâce aux travaux de mise en valeur dans le cadre du Plan Patrimoine Antique.

La fête du Parc se déroulera les 21, 22 et 23 juin 2002. Un festival sur le film consacré à l'environnement se déroulera juste avant dans plusieurs sites du Parc et en particulier à Riez. Le 23 juin, la fête du Parc se délocalisera dans plusieurs villes du Parc dont Riez et sera l'occasion de mobiliser les énergies des associations pour mieux valoriser les richesses de Riez. Le PNRV est candidat aux fonds européens du programme Leader + pour la valorisation du patrimoine culturel et des savoir-faire. Il doit recevoir aussi les financements de l'État d'un montant de l'ordre de 30 millions de francs grâce au contrat de Plan. À ce titre, le Parc au début de l'année 2002 va créer un Conseil de Développement qui rassemblera les forces vives de notre tissu économique. Il sera fait appel aux candidats pour ce Conseil de Développement. D'ores et déjà, mobilisons-nous pour que nos représentants du monde agricole, de l'artisanat, du commerce et des métiers s'engagent dans cette aventure.

Ensemble, préparons l'avenir.

Jean-Gabriel Bliet

Adjoint au Maire Chargé de la Culture

Président de la Commission Coordination et Développement du PNRV

Le projet de musée à l'Hôtel de Mazan

Suite à la demande faite par la commune de Riez concernant la rétrocession de l'Hôtel de Mazan afin d'y faire un musée sur la gypserie et l'archéologie, le préfet des Alpes de Haute-Provence a reçu en Sous-préfecture de Forcalquier Monsieur le Maire de Riez ainsi que deux de ses conseillers pour faire le point sur ce dossier qui comportent plusieurs décisions très importantes pour la commune.

Monsieur le Préfet était entouré de nombreuses personnalités parmi lesquelles, le Directeur Régional des Affaires Culturelles de PACA accompagné de plusieurs de ses conservateurs et conseillers, l'architecte en chef des monuments historiques et la Direction de la Culture au Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.

L'État propose un transfert de propriété de l'Hôtel de Mazan à la Commune

de Riez. La prise d'effet de ce transfert sera effective en fonction de l'achèvement des travaux de rénovation de la structure complète du bâtiment effectué par le Ministère de la Culture et de la Communication au titre des monuments historiques.



Le projet d'installation du futur Musée de Mazan s'effectuera en collaboration avec le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence qui assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation et la Direction Régionale des Affaires Culturelles assurera une aide au titre du soutien des musées.

De plus il sera nécessaire au cours du 1^{er} semestre 2002 de recruter un attaché de conservation qui aura en charge la définition du projet de musée de l'Hôtel de Mazan. Il travaillera en collaboration avec le futur conservateur départemental et devra assurer la valorisation du patrimoine riézois au travers de projets pédagogiques et culturels avec l'aide des partenaires concernés.

Claude Gasquet, Conseil Municipal



ASTER

Samedi 2 février 2002

Pour tous les membres de l'association
Assemblée Générale à la Mairie de Riez
à 10 heures
et à la Mairie de Riez à 17 heures

Ouvert à tous - Entrée : 3 €

Suzanne RENARDAT animera une conférence
sur l'*Interprétation des rêves*

Noël à Riez

- Le 15 décembre 2001, une première apparition du Père Noël a eu lieu à la salle multi-activités. La distribution de cadeaux aux enfants du personnel municipal a donné lieu à une conviviale réception. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.
- Un panier garni composé de pâté, miel, vin, bonbons, chocolat... a été distribué à nos aînés de plus de 70 ans, domiciliés sur la commune et inscrits sur la liste électorale.



Michel ZORZAN, Maire de Riez, et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de la salle multi-activités et du parking

le samedi 12 janvier 2002

À 11 heures à la Salle multi-activités

En présence
du Préfet des Alpes de Haute-Provence,
du Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
du Président du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence
du Sénateur des Alpes de Haute-Provence.

Cette manifestation sera suivie de la cérémonie de la présentation des vœux.



Manifestations

Site Remarquable du Goût
28 octobre 2001

Le Site Remarquable
du Goût du Plateau de
Valensole pour le miel
de lavande a tenu sa
journée de fête le
28 octobre 2001 à Riez.



Des visiteurs nombreux...

Démonstration
de l'extraction du miel



Organisée par l'association Site
du Goût de Valensole, la mairie de
Riez, le Parc Naturel Régional du
Verdon et La Santé de l'Abeille, cette
journée fut un franc succès.

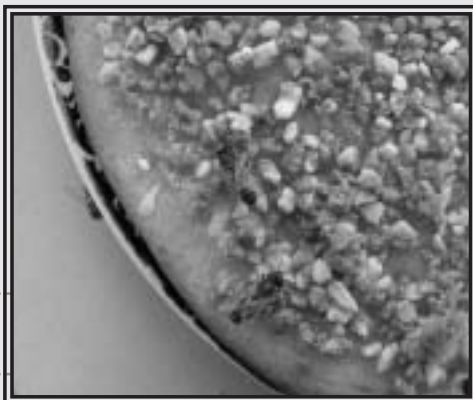
Outre les producteurs régionaux
dont les stands rivalisaient d'origina-
lité, nous avons pu assister à l'extrac-
tion du miel, à la fabrication du nou-
gat en plein air ce qui, compte tenu
du beau temps, ne manqua pas d'atti-
rer les abeilles des alentours.

Nous avons pu déguster les pâtis-
series au miel de lavande des artis-
ans pâtisseries du village, les gâteaux ré-
alisés par tout un chacun pour le
concours où l'originalité et la qualité
étaient de mise.



Fabrication du nougat

Concours de pâtisserie



Les restaurants proposaient leur repas au miel. Il fut difficile de déjeuner sans une réservation préalable.

Exposition de matériel ancien



Exposition, conférence et concours de dessins complétaient cette journée que les visiteurs ont chaleureusement plébiscitée par leur nombreuse présence.

Ruche vitrée

Commémoration

Cérémonie de Sainte-Croix-du-Verdon du 11 août 2001
Discours de Christian Lavagna, Ami du Comité du Bessillon

Notre rôle d'Amis de la Résistance sera de perpétuer le souvenir des événements marquants de cette période de la Résistance, en respectant au plus juste la vérité historique.

Pour ce faire, en ce qui me concerne, j'ai requis le témoignage de plusieurs survivants du combat de Sainte-Croix et, pour le moment, il s'agit essentiellement de Varois.

C'est à ce titre que le Docteur Raybaud m'a demandé de vous présenter le déroulement de ce qui s'est passé ici, le vendredi 11 août 1944, tout en me limitant à la formation et au vécu de ce maquis.

La tragédie de Sainte-Croix-du-Verdon a débuté quelques jours auparavant, lors de l'arrestation d'un résistant de la première heure du Camp Faïta, le nommé Emile. Il fut certainement l'un des artisans du repérage du maquis de Sainte-Croix. Un avion mouchard avait d'ailleurs survolé les lieux l'avant-veille ! Le maquis de Sainte-Croix était constitué dans le triangle Montpezat, Saint-Laurent, Sainte-Croix, on ne sait pas exactement pourquoi.

Le 28 juillet 1944 au soir, un groupe d'une trentaine d'hommes, détachement de la Première Compagnie FTP de Provence, commandé par Ange Taddei, dit Angèle, avait pris position avec des éléments de la 13^e Cie des Basses-Alpes qui venaient du combat de la Maurelière (Grandi, Chaillan, etc.).

Au départ, cette unité était constituée pour agir en direction de Moustiers, mais estimée insuffisante en nombre et en condition physique, l'opération a été différée.

Pendant ce temps d'ailleurs, le responsable du sous-secteur de Valensole, Lucien Bonnard, dit Braillette, qui était aussi avec Settimelli, responsable de l'école des cadres des FTP et de la 18^e Cie FTP des Basses-Alpes, était entré en relation avec un maquis AS venu d'Aups, le maquis Vallier, commandé par Gleb Sivrine et qui gîtait dans les bois de Mallassaque.

Mais ce maquis, décidé à participer à l'opération sur Moustiers, reçut l'ordre de se replier vers le littoral varois afin de se joindre à la 1^{re} DFL en vue du débarquement de Provence qui était imminent.

Le 4 août 1944, les unités présentes à Sainte-Croix virent arriver la plus grande

partie du maquis FTP d'Aups, le camp Robert, environ une centaine d'hommes. Trois détachements de ce camp avaient été laissés dans le haut Var.

L'installation du maquis se fit en trois groupes distincts et distants d'environ 100 à 200 m.

L'un, celui de Taddei à proximité de la ferme de la Fuste, non loin de l'alambic, puis, celui des Bas-Alpins plus à l'ouest et au sud le Camp Robert. Certes les maquisards se côtoyaient, il se créait des affinités mais ils obéissaient à leur chef respectif.



Il n'existait pas un commandement unique de cet ensemble, ce qui fut très dommageable pour la suite, notamment pour la décision de quitter les lieux.

Entre temps, six aviateurs américains furent récupérés vers Rians, l'un ayant une fracture du bras, et emmenés au maquis. Un espion infiltré fut exécuté le 7 août.

Le Camp Robert comptait dans son effectif deux groupes de marins pompiers de Marseille qui avaient rejoint le camp le 11 juin à Aups, un groupe de 8 Polonais déserteurs de la TODT qui l'avait rejoint le 25 juillet et un groupe d'Aixoïis qui, eux, l'avait rejoint vers Sainte-Croix juste avant son arrivée.

Le 8 août, le convoyeur FRP Arnaud (de son vrai nom Gianoni) amena encore trois Aixoïis dont un, nommé Delosi, qui semblait douteux. Le temps paraissait monotone, les maquisards attendaient (quoi ? nul ne le savait) et s'ennuyaient ferme.

Et le 11 août à 5 heures du matin, ce fut l'attaque !

Des éléments de la Wehrmacht venant sans doute de Digne, accompagnés de Waffen SS dits Brandebourgeois attaquèrent les postes de garde du maquis tenus par des Polonais et des membres de la 13^e Cie FTP de Provence.

Ceux-ci se battirent vaillamment bien que surpris. Deux étaient montés sur les arbres et furent tués une fois leurs munitions épuisées. Bien entendu, les maquisards organisèrent tout de suite leur décrochage, mais ce qui était facile pour un groupe de 20, l'était beaucoup moins pour l'ensemble d'environ 150. [...]

Malgré tout, plusieurs petits groupes réussirent à franchir l'encerclement, notamment dans la direction nord-est et vers le sud-ouest. Évidemment, les maquisards subirent des pertes et eurent plusieurs blessés qui furent massacrés dans des conditions épouvantables [...].

Il n'est pratiquement pas possible d'expliquer comment plus de cent maquisards ont pu s'en sortir !

On ne peut se fier qu'à quelques témoignages individuels pour en avoir une idée approximative. De même, nous devons obtenir des témoignages des riverains qui pourront fournir de précieux renseignements sur les journées précédant et suivant l'attaque de Sainte-Croix.

Mais le temps presse !

Bien entendu, je me contente aujourd'hui de retracer l'attaque du maquis de Sainte-Croix mais il conviendrait de mentionner les suites, en particulier ce qu'il est advenu des survivants, comment et où se sont-ils regroupés, l'action de formation des cadres dans leur tentative de libérer les prisonniers faits par les Allemands, ce qu'il est advenu des prisonniers et des délateurs présumés.

Alors, à ce moment-là, l'historique sera complet mais ne cessera pas pour autant d'être enrichi par l'accès à de nouvelles sources, **car l'histoire ne s'arrête jamais.**

Merci

Christian Lavagna

**Le cinéma de pays vient à la salle multi-activités.
Consultez les programmes et venez nombreux.
Une des premières projections a été
Le Seigneur des Anneaux**

Le carnet de l'état civil

Décès

- 24/09/2001 - Cyprien GRISTI, né le 20/02/1923
- 29/09/2001 - Madeleine Solange GAUDELUT, épouse TROUSSU-DUPARROY née le 13/06/1941
- 05/10/2001 - Victorine Lucie GOMBERT, veuve BERTORELLO, née le 24/10/1913
- 08/10/2001 - Marie-Louise Jeanne BERG, épouse MARCHANDY, née le 31/10/1942
- 31/10/2001 - Raymond Jacques CUGGIA, né le 27/12/1913
- 07/11/2001 - Suzanne Marcelle RAVEL, née le 20/04/1932
- 10/11/2001 - Julien Alfred BONETTO, né le 10/05/1983
- 29/11/2001 - Fernand Auguste Raymond GILLY, né le 14/06/1909
- 29/11/2001 - Marguerite Rosalie Marie BRUNIQUEL, veuve CADENEL, née le 21/09/1910
- 03/12/2001 - Elie Martin COLOMBET, né le 20/05/1904
- 08/12/2001 : Lucien Marius Joseph GARIN, né le 20 février 1914.

Mariages

- 29/09/2001 - Laetitia Dominique Jackie LEULLIETTE et Denis Stéphane THIBAUD

Naissances

- 26/07/2001 - Guillaume Olivier LEROUX, né à Aix-en-Provence
- 01/10/2001 - Matteo LEROY, né à Manosque
- 17/10/2001 - Quentin DELISSEN, né à Digne-les-Bains
- 01/11/2001 - Alexie Monique LEFEBVRE, née à Digne-les-Bains
- 14/11/2001 - Doria MAHGOUB, née à Digne-les-Bains
- 16/11/2001 - Killian Théo PICCERELLE, né à Digne-les-Bains
- 02/12/2001 - Medhi Yazid BELAID, né à Manosque
- 12/12/2001 - Léa Océane WOURMS, née à Manosque



INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h - 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h - 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital (médecins de garde): 04 92 77 70 10

Pharmacie: 04 92 77 80 26

Ambulances: 04 92 77 81 01

Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 00

Déclic Météo: 08 36 68 08 08

Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à M. Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 mars 2002 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.